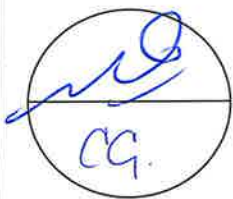


SÉANCE
ORDINAIRE
16 NOVEMBRE
2020

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Montebello

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance**
2. **Séance ordinaire du 16 novembre 2020 tenue à huis clos**
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 octobre 2020 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 octobre 2020**
5. **Suivi des séances précédentes**
6. **Trésorerie**
 - 6.1 Liste sélective des prélèvements automatiques, des dépôts directs et des chèques
 - 6.2 État des comptes
 - 6.3 Rapport financier sommaire au 2 novembre 2020
7. **Correspondance**
8. **Administration, finances et communication**
 - 8.1 Services juridiques 2021 – Deveau Avocats Outaouais
 - 8.2 Responsabilités des élu(e)s et nomination des comités municipaux 2021
 - 8.3 Déclarations des intérêts pécuniaires
 - 8.4 Calendrier des séances du conseil et des collectes des matières résiduelles – 2021
 - 8.5 Budget 2021 – Avis de motion
 - 8.5.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 943-2020 établissant le taux des taxes foncières et taxes de secteurs pour l'exercice financier 2021
 - 8.5.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 944-2020 établissant le taux de la taxe de la collecte, du transport et de l'enfouissement des déchets, de la collecte des matières recyclables et compostables pour l'exercice financier 2021
 - 8.5.3 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 945-2020 établissant la compensation annuelle pour le service d'aqueduc pour l'exercice financier 2021
 - 8.6 Radiation de comptes à recevoir
 - 8.7 Rémunération journalier chauffeur-opérateur
9. **Sécurité publique et hygiène du milieu**
 - 9.1 Rapport du DSI – Octobre 2020
 - 9.2 Formation incendie – Besoin et aide financière 2021
10. **Urbanisme et aménagement**
 - 10.1 Rapport mensuel de l'inspectrice en bâtiment et en environnement
 - 10.2 Demande d'autorisation pour la propriété sise au 623-625, rue Notre-Dame (lot 5361998), afin de modifier la façade du bâtiment principal, soit des travaux soumis au *règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* numéro PIIA-17-01
 - 10.3 Reprise de la rue des Bois-Francis – Acte notarié
 - 10.4 Modification au schéma d'aménagement – Marché public
11. **Développement économique**
 - 11.1 Entente de principe – Parc industriel – Corporation A25
 - 11.2 Ventilation des prix – Nouveaux aménagements du projet de réfection de la Marina de Montebello



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Montebello

SÉANCE
ORDINAIRE
16 NOVEMBRE
2020

12. Loisirs, santé et bien-être

- 12.1 Rapport mensuel de la coordonnatrice au développement
- 12.2 Rapport bibliothèque – Juillet à septembre 2020
- 12.3 Annulation de la marge de crédit – Comité des loisirs de Montebello inc.
- 12.4 Tourisme Outaouais – Plan de visibilité
- 12.5 Projet de sentier glacé

13. Transport et voirie

- 13.1 Rapport mensuel du directeur des travaux municipaux
- 13.2 Circulation des poids lourds sur la route 323

14. Culture et patrimoine

Aucun item

15. Comités du Marché de la gare et Village fleuri

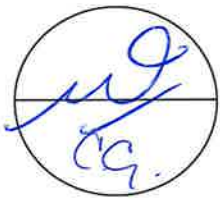
Aucun item

16. Nouveaux items

- 16.1 Marathon Canadien de ski 2021 – Prêt de la salle du 220, rue Bonsecours
- 16.2 Soutien financier 2020-2021 – Club Quad Petite-Nation
- 16.3 Soutien financier 2020-2021 – Banque alimentaire de la Petite-Nation
- 16.4 Vœux des fêtes 2021
- 16.5 Les Arbres de l'Espoir 7^e édition
- 16.6 Soutien financier pour le Noël à Montebello – Comité des loisirs de Montebello inc.

17. Certificat de crédit

18. Levée de la séance



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Montebello

SÉANCE
ORDINAIRE
16 NOVEMBRE
2020

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Montebello tenue le **16 novembre 2020 à 19 h 30**, par visioconférence, en raison de mesures exceptionnelles dues à la pandémie de la COVID-19, à laquelle siègent à huis clos et sont présents Messieurs les conseillers :

Pierre Bertrand
John Huneault

Dean Johnstone
Ronald Giroux

Jean-Christophe Chartrand-Gauthier

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Martin Deschênes, aussi présent par visioconférence.

Me Chloé Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente par visioconférence.

Madame la conseillère Ginette Juteau a motivé son absence.

En raison de la tenue à huis clos de la présente séance ordinaire, la période de questions n'a pas lieu.

Aucune personne n'a envoyé leur question par courriel ou par la poste.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire, Martin Deschênes souhaite la bienvenue aux membres présents.

2.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-11-212

Séance ordinaire du 16 novembre 2020 tenue à huis clos

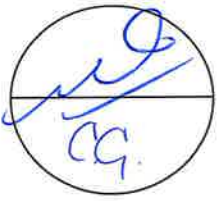
CONSIDÉRANT que la région de l'Outaouais est présentement en niveau d'alerte Palier 3 ainsi que Palier 4, dépendamment du territoire;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur le conseiller Dean Johnstone



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Montebello

QUE ce conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

3.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-11-213

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller John Huneault

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté et modifié.

Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

4.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-11-214

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 octobre 2020 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 octobre 2020

Il est proposé par monsieur le conseiller John Huneault

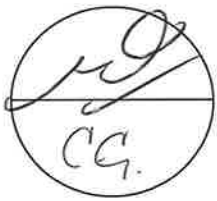
QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 octobre 2020 et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 octobre 2020.

Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

5. Suivi des séances précédentes

Un tableau résumé des résolutions adoptées est déposé aux membres du conseil pour analyse.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Montebello

6. Trésorerie

6.1

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-11-215

Liste sélective des prélèvements automatiques, des dépôts directs et des chèques

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'autoriser les paiements pour le mois d'octobre 2020.

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Bertrand

QUE les prélèvements automatiques numéros 273 à 288 et 291 à 293 au montant de 35 166,66 \$, les dépôts directs numéros 63 à 70 au montant de 23 573,82 \$ et les chèques numéros 5981 à 6027 au montant de 31 003,71 \$ du mois d'octobre 2020 totalisant un montant de 89 744,19 \$ soient approuvés.

Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

6.2

État des comptes

L'état des comptes des différents folios bancaires de la Municipalité est déposé aux élu(e)s pour analyse.

6.3

Rapport financier sommaire au 2 novembre 2020

Conformément aux dispositions prévues au *Code municipal du Québec*, la directrice générale et secrétaire-trésorière remet aux élu(e)s un état de la situation financière sommaire au 2 novembre 2020.

7. Correspondance

Une liste de correspondances du mois d'octobre 2020 est déposée aux élus.

8. Administration, finances et communication

8.1

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-11-216

Services juridiques 2021 – Deveau Avocats Outaouais

CONSIDÉRANT l'offre de services de Deveau Avocats Outaouais en date du 14 octobre 2020 pour les services juridiques sur une base forfaitaire annuelle (50 heures).



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Montebello

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Bertrand

QUE ce conseil accepte l'offre mentionnée en préambule pour un montant de 8 000 \$, taxes, frais et déboursés en sus.

ATTENDU que ce montant sera versé par versements égaux à tous les trois (3) mois sur présentation de pièces justificatives.

QUE la directrice générale soit autorisée à effectuer les paiements nécessaires à la réalisation de la présente résolution.

QUE ce conseil mandate le maire, Monsieur Martin Deschênes, et la directrice générale, Madame Chloé Gagnon, à signer ladite entente.

Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

8.2

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-11-217

Responsabilités des élu(e)s et nomination des comités municipaux 2021

Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Giroux

QUE ce conseil municipal accepte que les responsabilités (secteur d'activités) des élu(e)s ainsi que la liste des comités municipaux pour l'année 2021 soient les suivants :

Martin Deschênes, maire	
Secteur d'activités	Comité
Sécurité publique (incendie et mesure d'urgence)	
Développement économique (pôle touristique, Montebello Rock et parc industriel)	

Pierre Bertrand, conseiller 1	
Secteur d'activités	Comité
Culture et patrimoine	Comité Rues Principales
Environnement (matières résiduelles et projets environnement)	Comité environnement
Loisirs	Comité des loisirs de Montebello (OSBL)
Familles et aînés	Comité familles et aînés
	Comité patinoire
	Comité Société historique Louis-Joseph-Papineau (externe)

Ginette Juteau, conseillère 2	
Secteur d'activités	Comité
Embellissement	Comité Village Fleuri
	Comité de la Gare
	Comité des festivals



**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Montebello**

Dean Johnstone, conseiller 3	
Secteur d'activités	Comité
Travaux publics (voirie, bâtiment et infrastructures)	Comité de transport et voirie
Sécurité publique (incendie et mesure d'urgence)	
Corporation des Transports Adapté et Collectif de Papineau Inc. (CTACP)	

John Huneault, conseiller 4	
Secteur d'activités	Comité
Gestion financière et ressources humaines (GFRH) - Communications	Comité de gestion financière et ressources humaines
Urbanisme	Comité consultatif d'urbanisme
Développement économique	Comité transformation de l'église Notre-Dame-de-Bonsecours

Jean-Christophe Chartrand-Gauthier, conseiller 5	
Secteurs d'activités	Comités
Gestion financière et ressources humaines (GFRH) - Communications	Comité de gestion financière et ressources humaines
Environnement (matières résiduelles et projets environnement)	Comité environnement
Développement économique	Comité marché de Noël
Culture et patrimoine	

Ronald Giroux, conseiller 6	
Secteurs d'activités	Comités
Travaux publics (voirie, bâtiment et infrastructures)	Comité de transport et voirie
Village-relais	

Liste des comités municipaux	
Comités	Noms - Employé(e) responsable
Comité des loisirs de Montebello (OSBL)	Coordonnatrice au développement
Comité familles et aînés	
Comité patinoire	
Comité Rues Principales	
Comité marché de Noël	
Comité environnement	Inspectrice en bâtiment et en environnement
Comité consultatif d'urbanisme	
Comité de gestion financière et ressources humaines	Directrice générale
Comité de transport et voirie	Directrice générale et directeur des travaux municipaux
Comité de la Gare	
Comité Village Fleuri	
Comité des festivals	
Comité transformation de l'église Notre-Dame-de-Bonsecours	

Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Montebello

8.3

Déclarations des intérêts pécuniaires

Le maire, les conseillers et la conseillère ont déposés leur déclaration d'intérêts pécuniaires conformément à la loi.

Monsieur Martin Deschênes, maire
Monsieur Pierre Bertrand, conseiller #1
Madame Ginette Juteau, conseillère #2
Monsieur Dean Johnstone, conseiller #3
Monsieur John Huneault, conseiller #4
Monsieur Jean-Christophe Chartrand-Gauthier, conseiller #5
Monsieur Ronald Giroux, conseiller #6

8.4

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-11-218

Calendrier des séances du conseil et des collectes des matières résiduelles – 2021

CONSIDÉRANT les dispositions prévues à la loi (C.M.Q.) en rapport aux dates des séances ordinaires;

CONSIDÉRANT que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

CONSIDÉRANT l'opportunité de joindre sur le même calendrier les dates des collectes des matières résiduelles.

Il est proposé par monsieur le conseiller Dean Johnstone

QUE ce conseil retienne les dates des séances de 2021 suivantes se déroulant à 19 h 30 le troisième lundi de chaque mois (sauf exception), à la salle du 220, rue Bonsecours, sise au 220, rue Bonsecours, Montebello (Québec) JOV 1L0 :

- 18 janvier 2021
- 15 février 2021
- 15 mars 2021
- 19 avril 2021
- 17 mai 2021
- 21 juin 2021
- 19 juillet 2021
- 16 août 2021
- 20 septembre 2021
- 18 octobre 2021
- 15 novembre 2021
- 13 décembre 2021

QUE ce conseil retienne les dates de collecte des matières résiduelles, telles que présentées dans le calendrier 2021.

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Montebello

Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

8.5 Budget 2021 – 3 avis de motion

8.5.1

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 943-2020 établissant le taux des taxes foncières et taxes de secteurs pour l'exercice financier 2021

Monsieur le conseiller Pierre Bertrand donne avis de motion qu'un règlement numéro 943-2020 établissant le taux des taxes foncières et taxes de secteurs pour l'exercice financier 2021 sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil.

Monsieur le conseiller Pierre Bertrand dépose le projet de règlement numéro 943-2020 établissant le taux des taxes foncières et taxes de secteurs pour l'exercice financier 2021.

8.5.2

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 944-2020 établissant le taux de la taxe de la collecte, du transport et de l'enfouissement des déchets, de la collecte des matières recyclables et compostables pour l'exercice financier 2021

Monsieur le conseiller Ronald Giroux donne avis de motion qu'un règlement numéro 944-2020 établissant le taux de la taxe de la collecte, du transport et de l'enfouissement des déchets, de la collecte des matières recyclables et compostables pour l'exercice financier 2021 sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil.

Monsieur le conseiller Ronald Giroux dépose le projet de règlement numéro 944-2020 établissant le taux de la taxe de la collecte, du transport et de l'enfouissement des déchets, de la collecte des matières recyclables et compostables pour l'exercice financier 2021.

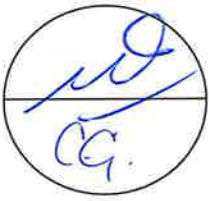
8.5.3

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 945-2020 établissant la compensation annuelle pour le service d'aqueduc pour l'exercice financier 2021

Monsieur le conseiller Dean Johnstone donne avis de motion règlement numéro 945-2020 établissant la compensation annuelle pour le service d'aqueduc pour l'exercice financier 2021 sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil.

Monsieur le conseiller Dean Johnstone dépose le projet de règlement numéro 945-2020 établissant la compensation annuelle pour le service d'aqueduc pour l'exercice financier 2021.

Conformément à la loi, lesdits règlements ont été déposés et les élu(e)s demandent une dispense de lecture.



**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Montebello**

8.6

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-11-219

Radiation de comptes à recevoir

CONSIDÉRANT la nécessité de radier les intérêts encourus et solde dû pour certains comptes à recevoir.

Il est proposé par monsieur le conseiller John Huneault

QUE ce conseil autorise la radiation des intérêts et soldes dus suivants :

N° client	Description	Montant à radier
D 4236965000	Intérêts sur facture 201906802 <i>Raison : Il ne devait pas y avoir d'intérêts.</i>	13,48 \$
D 8193602931	Intérêts et solde facture de 2015 <i>Raison : Il ne devait pas y avoir d'intérêts.</i>	16,79 \$
D 8194231443	Intérêts sur factures 201808307 201906782 et 201906784 <i>Raison : Il ne devait pas y avoir d'intérêts.</i>	3420,45 \$
D 9640000000	Intérêts et solde facture 201906150 <i>Raison : Bris vitre piscine. Rappels faits, mais aucun paiement.</i>	303,98 \$
D 9650000000	Intérêts et solde facture 201906151 <i>Raison : Bris vitre piscine. Rappels faits, mais aucun paiement.</i>	268,36 \$
D 9660000000	Intérêts et solde facture 201906152 <i>Raison : Bris vitre piscine. Rappels faits, mais aucun paiement.</i>	303,98 \$

Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

8.7

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-11-220

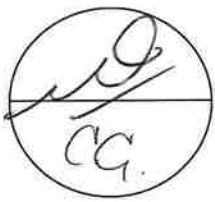
Rémunération journalier chauffeur-opérateur

CONSIDÉRANT la demande reçue par les employés des travaux publics concernant l'ajustement de leur poste en raison des tâches effectuées;

CONSIDÉRANT que tous les employés occupant un poste de journalier chauffeur effectue des tâches semblables à un poste de journalier chauffeur-opérateur à différents moments;

CONSIDÉRANT les discussions qui ont eu lieu entre le syndicat, la direction générale et les membres du comité GFRH.

Il est proposé par monsieur le conseiller Dean Johnstone



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Montebello

QUE ce conseil accepte la recommandation du comité GFRH à l'effet que les employés journalier chauffeur soient rémunérés en tant que journalier chauffeur-opérateur pour les heures qu'ils effectueront lors de l'opération de machinerie comprenant la rétrocaveuse et le chargeur sur roues.

ATTENDU qu'une lettre d'entente entre le syndicat et la Municipalité soit faite pour chaque employé concerné.

QUE cette résolution soit rétroactive au 1^{er} novembre 2020.

Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

9. Sécurité publique et hygiène du milieu

9.1

Rapport du DSI – Octobre 2020

Monsieur Daniel Bisson, directeur du service incendie de Montebello, dépose son compte rendu pour le mois d'octobre 2020.

9.2

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-11-221

Formation incendie – Besoin et aide financière 2021

CONSIDÉRANT que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

CONSIDÉRANT que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

CONSIDÉRANT que ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT que ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Montebello désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Montebello

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Montebello prévoit la formation d'un (1) pompier pour le programme Pompier I et d'un (1) pompier pour le programme Opérateur d'autopompe au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Papineau en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par monsieur le conseiller John Huneault

QU'une demande d'aide financière soit présentée pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Papineau.

Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

10. Urbanisme et aménagement

10.1

Rapport mensuel de l'inspectrice en bâtiment et en environnement

Madame Priscilla Melançon, inspectrice en bâtiment et en environnement, dépose un compte rendu de ses réalisations de septembre et d'octobre 2020.

10.2

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-11-222

Demande d'autorisation pour la propriété sise au 623-625, rue Notre-Dame (lot 5361998), afin de modifier la façade du bâtiment principal, soit des travaux soumis au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro PIIA-17-01

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation pour la propriété sise au 623-625, rue Notre-Dame (lot 5361998), afin de modifier la façade du bâtiment principal, soit des travaux soumis au *règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro PIIA-17-01*;

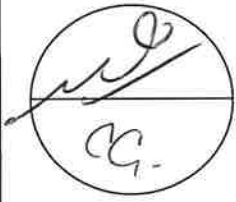
CONSIDÉRANT que cette propriété est située dans la zone commerciale 3-C du *règlement de zonage numéro Z-17-01*;

CONSIDÉRANT les images soumises;

CONSIDÉRANT que le revêtement extérieur projeté est du canexel brun foncé;

CONSIDÉRANT que le projet s'intègre au milieu bâti;

CONSIDÉRANT la recommandation numéro 20201106-01 de l'assemblée électronique du Comité consultatif d'urbanisme tenue du 3 au 6 novembre 2020.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Montebello

Il est proposé par monsieur le conseiller John Huneault

QUE ce conseil accepte la demande d'autorisation pour la propriété sise au 623-625, rue Notre-Dame (lot 5361998), afin de modifier la façade du bâtiment principal, soit des travaux soumis au *règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* numéro PIIA-17-01.

QUE le conseil mandate l'inspectrice en bâtiment et en environnement à transmettre la réponse au(x) demandeur(s).

Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

10.3

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-11-223

Reprise de la rue des Bois-Francis – Acte notarié

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2016-08-180 et l'entente notariée signée en rapport à la vente des terrains de la rue des Bois-Francis;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Montebello s'engageait, selon cette entente, à reprendre la rue lorsque celle-ci serait conforme à la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT que la rue est désormais conforme à la réglementation municipale et attestée par le directeur des travaux municipaux;

CONSIDÉRANT les plans finaux d'ingénierie reçus en date du 14 août 2020.

Il est proposé par monsieur le conseiller Dean Johnstone

QUE le conseil municipal accepte de reprendre la rue des Bois-Francis et mandate la directrice générale à prendre les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente résolution.

QUE ce conseil autorise la directrice générale et le maire ou le maire suppléant à signer les documents nécessaires à la reprise de la rue des Bois-Francis.

Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

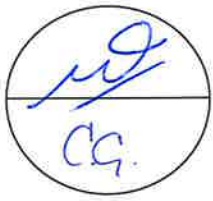
Adoptée à l'unanimité.

10.4

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-11-224

Modification au schéma d'aménagement – Marché public

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Montebello souhaite modifier son règlement de zonage afin d'assouplir les règles relatives aux usages sur son territoire;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Montebello

CONSIDÉRANT que la Municipalité entend permettre, entre autres, la tenue d'un marché public dans la zone industrielle;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'entamer, éventuellement, une demande de modification au schéma d'aménagement de la MRC de Papineau afin de permettre à la Municipalité de Montebello de permettre cet usage.

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Bertrand

QUE ce conseil demande à son Comité consultatif d'urbanisme d'analyser la possibilité de permettre la tenue d'un marché public dans la zone industrielle afin de présenter une demande éventuelle de modification du schéma d'aménagement à la MRC de Papineau.

Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

11. Développement économique

11.1

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-11-225

Entente de principe – Parc industriel – Corporation A25

CONSIDÉRANT la volonté de la Municipalité de Montebello de développer son parc industriel;

CONSIDÉRANT la rencontre et les discussions ayant eu lieu entre le conseil municipal et les représentants de la compagnie Corporation A25 au mois d'octobre dernier;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal aura un droit de regard sur les entreprises voulant s'installer sur les terrains situés dans le parc industriel.

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Bertrand

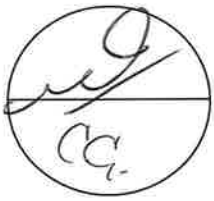
QUE ce conseil autorise le maire et la directrice générale à préparer et à signer une entente de principe avec les représentants de la compagnie Corporation A25 dans l'intention de développer le parc industriel de la Municipalité de Montebello.

QUE ce conseil abroge la résolution numéro 2019-08-224.

Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution
2020-11-225
abrogée le
17 mai 2021
par la
résolution
2021-05-119
→



**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Montebello**

11.2

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-11-226

Ventilation des prix – Nouveaux aménagements du projet de réfection de la Marina de Montebello

CONSIDÉRANT que la Municipalité a octroyé le contrat pour les nouveaux aménagements du projet de réfection de la Marina de Montebello à Poralu Marine Inc. par la résolution 2020-08-166;

CONSIDÉRANT le budget limité de la Municipalité pour un montant de 1 420 000,00 \$, taxes incluses;

CONSIDÉRANT la nouvelle ventilation des prix proposés selon les modifications apportées pour respecter le budget de la Municipalité pour un montant de 1 138 645,00 \$ excluant les taxes applicables.

Il est proposé par monsieur le conseiller Dean Johnstone

QUE ce conseil municipal accepte la nouvelle ventilation des prix et les changements apportés pour un montant de 1 138 645,00 \$ excluant les taxes applicables.

QUE les termes de paiement soient les suivants :

- 20 % suite à l'acceptation de la présente résolution;
- 20 % à la signature des dessins de fabrication;
- 20 % avant le 31 mars 2021 sur réception de la facturation de l'ensemble du projet;
- 30 % à la livraison de l'équipement sur le site de la marina;
- 10 % à la signature du document de fin conforme des travaux.

Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

12. Loisirs, santé et bien-être

12.1

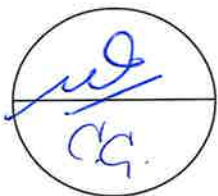
Rapport mensuel de la coordonnatrice au développement

Madame Isabelle Thom, coordonnatrice au développement, dépose un compte rendu de ses réalisations d'octobre 2020.

12.2

Rapport bibliothèque – Juillet à septembre 2020

Le rapport de la bibliothèque des mois de juillet à septembre 2020 préparé par la responsable est déposé au conseil.



**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Montebello**

12.3

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-11-227

Annulation de la marge de crédit – Comité des loisirs de Montebello inc.

CONSIDÉRANT la résolution 2018-06-146 qui autorisait le maire et le directeur général à signer tous les documents en rapport à la garantie nécessaire à l'ouverture d'une marge de crédit temporaire du Comité des loisirs de Montebello inc.

CONSIDÉRANT que cette demande du Comité des loisirs de Montebello inc. avait comme objectif d'obtenir une marge de crédit temporaire pour mettre à terme le projet de la patinoire et payer tous ses fournisseurs;

CONSIDÉRANT que le projet de la patinoire est terminé depuis 2018 et qu'il n'est plus nécessaire pour le Comité des loisirs de Montebello inc. d'avoir une marge de crédit;

CONSIDÉRANT la demande du Comité des loisirs de Montebello en date du 23 octobre 2020 afin d'annuler ladite marge de crédit qui encourt des frais inutiles.

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Bertrand

QUE le conseil autorise le maire et la directrice générale à signer tous les documents en rapport à l'annulation de la marge de crédit temporaire au compte 580655 du Comité des loisirs de Montebello inc.

Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

12.4

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-11-228

Tourisme Outaouais – Plan de visibilité

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire soutenir ses commerçants durant cette période difficile due à la COVID-19;

CONSIDÉRANT qu'il est possible d'avoir une campagne publicitaire avec Tourisme Outaouais pour Montebello seulement.

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Christophe Chartrand-Gauthier

QUE ce conseil accepte le forfait proposé par Tourisme Outaouais au montant de 5 000 \$ excluant les taxes applicables afin d'offrir une visibilité (réseaux sociaux, site internet et infolettre) aux commerçants de Montebello.

Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Montebello

12.5

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-11-229

Projet de sentier glacé

CONSIDÉRANT les démarches effectuées pour la création d'un sentier glacé dans le parc Chamberland;

CONSIDÉRANT la collaboration du Château Montebello et de bénévoles citoyens de la municipalité pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT que ce projet s'inscrit dans une démarche de diversification des activités de loisirs dans un contexte de pandémie où les activités sont limitées;

CONSIDÉRANT le manque de crédit budgétaire de la Municipalité pour cette activité.

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Bertrand

QUE ce conseil supporte le développement de ce projet et autorise le maire à faire les démarches nécessaires auprès des députés pour trouver du financement pour ce projet.

QUE la coordonnatrice au développement soit autorisée à faire les démarches nécessaires pour l'obtention de subvention pour ce projet.

Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

13. Transport et voirie

13.1

Rapport mensuel du directeur des travaux municipaux

Monsieur Alain St-Germain, directeur des travaux municipaux, dépose un compte rendu de ses réalisations du mois d'octobre 2020.

13.2

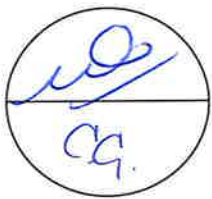
RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-11-230

Circulation des poids lourds sur la route 323

CONSIDÉRANT l'interdiction pour les poids lourds de circuler sur la route 148 entre la route 323 et la montée de Fassett;

CONSIDÉRANT l'augmentation de la circulation des poids lourds sur la route 323 suivant cette interdiction;

CONSIDÉRANT que cette augmentation de la circulation amène son lot d'inconvénients pour les résidents de la montagne par l'utilisation des freins moteurs des camions lourds lorsqu'ils empruntent la route 323.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Montebello

Il est proposé par monsieur le conseiller John Huneault

QUE ce conseil demande à la Sûreté du Québec d'accentuer sa présence policière sur la route 323 pour inciter les camions lourds à ralentir;

QUE ce conseil demande à la Société des automobilistes du Québec d'accentuer la présence des contrôleurs routiers sur son territoire;

QUE ce conseil demande également au Ministère des Transports d'installer des panneaux de signalisation pour l'interdiction d'utilisation des freins à moteur à l'entrée du village sur la route 323.

Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

14. Culture et patrimoine

Aucun item

15. Comités du Marché de la gare et Village fleuri

Aucun item

16. Nouveaux items

16.1

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-11-231

Marathon Canadien de ski 2021 – Prêt de la salle du 220, rue Bonsecours

CONSIDÉRANT l'édition du Marathon Canadien de Ski qui aura lieu le 7 février 2021;

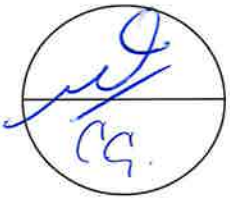
CONSIDÉRANT la demande du MCS en date du 26 octobre 2020 afin d'utiliser la salle du 220, rue Bonsecours lors de cette journée pour l'installation de son centre d'appel et de coordination des premiers soins;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2020-10-195 concernant l'extension de la suspension des locations jusqu'au 31 janvier 2021.

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Bertrand

QUE le conseil autorise le Marathon Canadien de Ski à utiliser la salle du 220, rue Bonsecours le 7 février 2021, et ce, sans frais.

ATTENDU que le contrat de location et le formulaire en lien avec la COVID-19 soient dûment complétés et que les règles sanitaires soient respectées selon les directives émises par les instances gouvernementales.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Montebello

Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

16.2

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-11-232

Soutien financier 2020-2021 – Club Quad Petite-Nation

CONSIDÉRANT la demande datée du 26 octobre 2020 du Club Quad Petite-Nation afin d'obtenir le soutien financier de la Municipalité pour l'entretien et le déneigement des sentiers en plus des diverses réparations desdits sentiers.

Il est proposé par monsieur le conseiller Dean Johnstone

QUE ce conseil accepte de verser une somme de 150 \$ pour le compte de Club Quad Petite-Nation.

Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

16.3

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-11-233

Soutien financier 2020-2021 – Banque alimentaire de la Petite-Nation

CONSIDÉRANT qu'en raison de la pandémie de la COVID-19 la Banque alimentaire de la Petite-Nation (BAPN) a dû annuler la Guignolée 2020;

CONSIDÉRANT que la Guignolée contribue à amasser de l'argent ainsi qu'une massive cueillette de denrées afin de regarnir les tablettes.

CONSIDÉRANT la demande 21 octobre 2020 de la BAPN afin d'obtenir le soutien financier de la Municipalité.

Il est proposé par monsieur Pierre Bertrand

QUE ce conseil accepte de verser une somme de 2 500 \$ à la Banque Alimentaire de la Petite-Nation.

Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

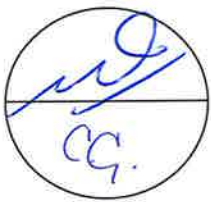
Adoptée à l'unanimité.

16.4

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-11-234

Vœux des fêtes 2021

Il est proposé par monsieur le conseiller Dean Johnstone



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Montebello

QUE ce conseil autorise une dépense de 500 \$, taxes en sus, pour afficher les vœux des fêtes dans le journal de la Petite-Nation ainsi que dans le journal les 2 Vallées.

Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

16.5

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-11-235

Les Arbres de l'Espoir 7^e édition

CONSIDÉRANT la tenue de la 7^e édition de Les Arbres de l'Espoir qui se déroule dans le hall du Château Montebello et qui a pour but de décorer un arbre de Noël qui sera exposé pendant près de 5 semaine durant la période des fêtes;

CONSIDÉRANT que les fonds amassés grâce à la commandite des arbres de Noël seront remis à la Banque Alimentaire de la Petite-Nation.

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Bertrand

QUE ce conseil autorise la participation de la Municipalité à l'activité Les Arbres de l'Espoir 7^e édition, et ce, en collaboration avec la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours pour un montant de 162,50 \$ chacune.

QUE l'administration soit autorisée à effectuer les déboursées nécessaires à la décoration de l'arbre.

Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

16.6

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-11-236

Soutien financier pour le Noël à Montebello – Comité des loisirs de Montebello inc.

CONSIDÉRANT la demande du Comité des loisirs en date du 4 novembre 2020 pour obtenir un soutien financier pour l'organisation du Noël à Montebello qui aura lieu le 12 décembre prochain;

CONSIDÉRANT qu'en raison de la COVID-19, la Municipalité n'a pas versé au Comité des loisirs l'aide financière annuelle puisque les directives des gouvernements ne permettaient pas l'organisation d'événements.

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Christophe Chartrand-Gauthier

QUE ce conseil accepte de verser la somme 2 000 \$ au Comité des loisirs de Montebello inc. pour l'organisation du Noël à Montebello.



**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Montebello**

Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

17.

Certificat de crédit

Je, soussignée, Chloé Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus ont été autorisées.


Me Chloé Gagnon

Directrice générale et secrétaire-trésorière

18.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-11-237

Levée de la séance à 20 h 21

Il est proposé par monsieur le conseiller Dean Johnstone

QUE la séance soit levée.

Note : Monsieur Martin Deschênes, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Martin Deschênes, Maire de la Municipalité de Montebello atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal* »

Et j'ai signé ce 17 novembre 2020



Martin Deschênes
Maire



Me Chloé Gagnon
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière